



Rapport d'activité

2003-2004

présenté par Sylvie Younan,
secrétaire générale

Sommaire

A.	LES GRANDS DÉBATS	5
	FSE	5
	Débat national école.....	5
	Débat école FOL	5
	Laïcité	5
	Intégration / handicap.....	6
	Divers.....	6
B.	LES ACTIONS DE TERRAIN	7
	Carte scolaire, DHG, CDEN et GT	7
	Toilettes scolaires : bilan de l'enquête	7
	Remplacements 1 ^{er} degré	7
	Demi-pension lycées.....	7
	Sectorisation des collèges	8
	Sécurité aux abords des écoles.....	8
	Parcours de la citoyenneté.....	8
	Tarifs périscolaires	8
	Caisses des écoles	8
C.	LA FORMATION ET L'INFORMATION.....	8
	Bilan formation	8
	FIP	8
	Liaisons laïques	9
	Communiqués	9
	Listes de diffusion	9
	Dossier de rentrée	9
	Sites.....	9
D.	PARTICIPATION AUX INSTANCES OFFICIELLES.....	9
	Observatoire des lycées	9
	Projets lycée, projets passion.....	9
	CAVL	10
	CAAMD.....	10
	Commissions d'appel	10
	Commissions d'affectation.....	10
	Divers.....	10
E.	INTERLOCUTEURS ET PARTENAIRES	10
	Interlocuteurs officiels	10
	Syndicats	10
	OCCE.....	10
	MAE.....	11
F.	FONCTIONNEMENT INTERNE	11
	Unions locales et conseils locaux.....	11
	Comité régional	11
	Congrès départemental 2003.....	11
	Fédé.....	11
	Vie et fonctionnement du CA	11
	Secrétariat	11

Rapport d'activité 2003-2004

Mars 2003 – mars 2004, une année mouvementée à plus d'un titre.

Sur le plan politique, avec la mise en œuvre concrète de la politique du gouvernement issu du scrutin de mai 2002. Politique de régression, politique dont l'un des objectifs est le démantèlement à plus ou moins long terme des services publics, de l'Éducation nationale en particulier.

Sur le plan interne, la crise plus ou moins larvée depuis février 2003 se soldant, malgré l'apport du congrès 2003, par la démission de neuf administrateurs du CDPE, a compliqué la tâche du conseil d'administration, ces difficultés internes consommant du temps et de l'énergie, qui auraient pu et dû être mieux employés ailleurs.

Le cap a néanmoins été maintenu, les adhérents informés, consultés et soutenus, les positions de la FCPE défendues auprès des instances consultatives et décisionnaires. Les actions de terrain n'ont pas manqué, non plus que les réunions et les débats avec les conseils locaux.

A. LES GRANDS DÉBATS

FSE

La FCPE-Paris a participé, dans le cadre du comité régional FCPE-Île-de-France, au FSE (Forum Social Européen) de novembre 2003 sur les thèmes de l'éducation et du handicap. Plusieurs séminaires, réunissant entre 50 et 250 personnes, ont permis aux parents d'exprimer leur position sur les causes de l'échec scolaire (source majeure de la violence), la décentralisation, la place de l'élève, les contenus éducatifs, la laïcité... en confrontant leur point de vue avec des participants venus de nombreux pays européens. Expérience riche d'enseignements pour les uns et les autres.

Même constat pour les débats autour du handicap, où une fédération de parents d'élèves intervenait pour la première fois : la mise en perspective des politiques et des pratiques dans les différents pays européens a été révélatrice de l'écart de traitement du handicap en Europe et du déficit de la France en la matière.

Débat national école

Pas dupes des résultats, mais présents sur le terrain, les adhérents de la FCPE ont participé à la première phase de la consultation nationale et ont souvent pu entamer le dialogue au niveau local, réfléchir hors d'un cadre formel (conseil d'école ou d'administration) avec les équipes enseignantes de leur établissement ou des établissements voisins. Le débat est loin d'être clos : il appartient à chacun de continuer à s'exprimer, de proposer... Le

congrès national, dont le thème est « quels savoirs et quelles compétences faire acquérir à tous les jeunes durant la scolarité obligatoire ? », sera aussi l'occasion d'affirmer nos choix, en tant que parents d'élèves citoyens.

Débat école FOL

À la demande de leurs structures nationales respectives, la FCPE-Paris et la fédération de Paris de la ligue de l'enseignement se sont associées pour mener, de manière autonome, le débat sur l'école. Après avoir abordé, en janvier, le thème des missions et des finalités de l'école maternelle, trois autres sujets doivent encore être débattus : la gratuité, la réussite et la laïcité. Pour des raisons d'ordre conjoncturel, le calendrier doit être revu. La FCPE sera attentive à un nécessaire recadrage de la préparation et de l'organisation de ces débats, en y intégrant l'association Éducation et devenir.

Laïcité

La commission laïcité (ouverte à tous les adhérents) s'est réunie à cinq reprises entre octobre et mars, avec une moyenne de 15 participants. Principaux thèmes traités : la loi contre le voile, le rapport Stasi, l'enseignement du fait religieux, les ELCO¹, le calendrier des fêtes légales, la laïcité dans l'Europe... FIP a rendu compte de toutes ces réunions. Une motion sera proposée au congrès.

¹ Enseignement de langue et de culture d'origine

Intégration / handicap

La FCPE-Paris dénonce aujourd'hui l'absence totale de projet académique pour l'adaptation et l'intégration scolaire. Chaque IEN² agit individuellement, sans cohérence globale. Pour la FCPE, la situation de l' AIS³ à Paris est un constat de carence absolue. Il y a un manque criant de structures spécifiques – CLIS⁴, SEGPA⁵, UPI⁶. Pour les élèves qui passent du 1^{er} au 2nd degré, la situation est plus grave encore face à la rareté des places disponibles. La précarisation et le démantèlement des RASED⁷ sont patents. La qualité des enseignants spécialisés est affectée par la réduction de la durée de leur formation. Les AVS⁸ souffrent d'un manque de formation et du non respect de leur rôle et de leur cadre de travail. Les orientations proposées par des commissions telles la CCSD⁹ et les CCPE¹⁰ se font surtout et de plus en plus par défaut, non en fonction des besoins, mais des places disponibles. Les projets individuels d'intégration (PII) et les projets d'adaptation individuelle (PAI) ne sont ni analysés ni évalués, alors qu'ils sont porteurs de réussite, comme on peut le voir, au cas par cas, dans certaines CCPE.

Chaque fois que la commission AIS de la FCPE-Paris se réunit, de nouveaux témoignages arrivent ; ils sont lourds : le refus d'accepter la différence se réfugie souvent derrière le manque de moyens, lequel est en tout état de cause une réalité.

La commission voudrait réussir à sensibiliser tous les parents de façon constructive et solidaire pour l'intégration des enfants « différents ». Une réflexion est en cours pour concevoir une campagne de sensibilisation. La commission a, dans cette optique, finalisé cette année deux brochures : un Guide de l' AIS, à l'attention de tous les conseils locaux et un Vade-mecum, destiné

aux parents siégeant en CCPE. Une formation pour ces parents a eu lieu en avril, d'autres vont suivre. Des contacts sont d'ores et déjà pris avec le SNUipp-FSU et la CGT-Éducation pour effectuer un travail plus coordonné face à l'Académie sur les questions de l' AIS.

La FCPE-Paris a par ailleurs appuyé les initiatives des UL 9 et 18 sur le RASED.

La FCPE-Paris réclame plus d'informations à la Ville sur l'audit concernant l'accessibilité des établissements scolaires, en cours depuis 2003, et demande à y être associée, notamment sur le choix des écoles qui feront l'objet de travaux d'accessibilité. Elle demande enfin que les collèges parisiens fasse l'objet d'un audit similaire.

Des démarches ont été également effectuées auprès de la Région, pour obtenir des informations sur l'accessibilité des lycées. La FCPE-Paris a aussi demandé que le guide du lycéen distribué par la Région soit plus fourni en informations pour les élèves en situation de handicap.

L'académie a donné son accord de principe pour traiter la question de l' AIS en CDEN¹¹, avec constitution d'une commission permanente ad hoc. Elle semble sensible à la demande d'harmonisation du fonctionnement de la CCSD et des CCPE. Elle doit diffuser des instructions dans ce sens aux IEN.

Enfin, suite à des demandes répétées, elle a certes transmis à la FCPE-Paris des données statistiques sur la situation de l' AIS à Paris, mais non le diagnostic attendu.

Divers

La FCPE-Paris a également participé au forum des associations et au forum du handicap, tous deux organisés par la Mairie de Paris. Elle a proposé à la Ville de un partenariat pour organiser des débats sur le thème de l'intégration des handicapés à l'école au forum d'octobre 2004.

² Inspecteur de l'Éducation nationale

³ Adaptation et intégration scolaire

⁴ Classe d'intégration scolaire

⁵ Section d'enseignement général et professionnel adapté

⁶ Unité pédagogique d'intégration

⁷ Réseau d'aides spécialisé pour les élèves en difficulté

⁸ Auxiliaire de vie scolaire

⁹ Commission de circonscription du second degré

¹⁰ Commission de circonscription de l'enseignement préélémentaire et élémentaire

¹¹ Conseil départemental de l'Éducation nationale

B. LES ACTIONS DE TERRAIN

Carte scolaire, DHG, CDEN et GT

Dès l'annonce par l'académie du projet de carte scolaire, supprimant 70 classes, la FCPE-Paris a appelé à la mobilisation générale et soutenu les actions des parents, dont le mécontentement et la colère ont imposé des reculs à l'académie, loin néanmoins d'une carte scolaire satisfaisante.

La dotation horaire globale des collèges et lycées, amputée de plus de 4000 heures, ne permet pas d'assurer partout les enseignements obligatoires, met un terme à toute idée de discrimination positive et supprime l'innovation pédagogique : ce sont les établissements et les quartiers les plus défavorisés qui sont le plus touchés. L'école à deux vitesses est en marche. A l'heure où nous écrivons, la mobilisation des parents, soutenus parfois par des élus et relayée par les médias, reste forte.

Pour ce qui concerne la concertation, la promesse de CDEN de bilan de la rentrée et d'orientation est restée pour l'instant lettre morte. La FCPE-Paris réclame également la mise en place d'un groupe de travail à l'image du CDEN.

Toilettes scolaires : bilan de l'enquête

Objectifs et résultats

Depuis la diffusion du questionnaire sur les toilettes scolaires en mai 2003, la commission patrimoine – travaux s'est principalement consacrée à l'analyse des réponses (plus de 1000), à la médiatisation des résultats et au dialogue avec la Ville de Paris.

Le numéro de Liaisons laïques de décembre 2003 et le rapport final remis à Éric Ferrand en décembre 2003, mis en ligne sur le site Internet, ont permis d'informer de manière complète les parents FCPE. En réponse à des adhérents qui attendaient un travail plus fouillé, il faut préciser que l'analyse a été réalisée par deux personnes, sans aide extérieure.

Le premier objectif a été atteint : briser le tabou, établir un diagnostic, alerter la Ville et l'opinion publique, cela grâce à la formidable mobilisation des parents et des enfants ! Autre point positif : la médiatisation au niveau national (presse écrite, télévision, radio) en octobre 2003. Enfin, mentionnons le soutien non seulement des conseils locaux

parisiens mais aussi de banlieue et de province, et le concours de Philippe Meirieu¹², qui nous ont remerciés d'avoir traité ce sujet et encouragés.

Le deuxième objectif, c'est d'obtenir des résultats dans trois domaines principalement : l'amélioration des locaux (établissement d'un cahier des charges, travaux, équipement), l'évolution des mentalités des adultes, la formation et la sensibilisation des enfants à l'hygiène, à la santé et au respect de l'autre.

Le communiqué de presse de la Ville de Paris, en janvier 2004, annonçait la mise en place de la concertation que nous avions demandée. Dans Libération du 18 mars, la Ville annonce le début de la concertation pour avril et l'établissement d'un cahier des charges pour septembre.

Du pain sur la planche

Le travail de la commission dans les prochains mois (années ?) va donc être de participer à cette concertation. Pour cela, la commission va avoir besoin de « recruter » des adhérents pour participer aux réunions, se répartir les thèmes, et faire remonter les expériences des conseils locaux.

Remplacements 1^{er} degré

Cette année a été particulièrement difficile au niveau du remplacement des enseignants absents : la brigade de remplacement a été en effet dépouillée pour assurer, entre autres, les ouvertures de classe requises par les effectifs. Si les absences de longue durée ont été à peu près gérées, entre 60 et 70 classes restent chaque jour sans enseignant. Avec les conseils locaux, parfois des "listes complémentaires" (élèves d'IUFM non reçus du fait du nombre limité de postes offerts), des pétitions ont été signées, des délégations ont été reçues à l'Académie et au ministère, pour exiger des recrutements supplémentaires. La FCPE-Paris suit de près cette question, source d'inquiétude et de colère légitime des parents.

Demi-pension lycées

Le conseil régional d'Île-de-France a mis en place cette année, suite à la demande déjà ancienne du comité régional FCPE, la prise en charge de la modulation, en fonction du

¹² Directeur de l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) de Lyon.

quotient familial, des tarifs de cantine dans les lycées. La FCPE-Paris et les élus dans les conseils d'administration des lycées ont fort à faire pour que cette aide soit prise en compte et appliquée, proviseurs et intendants sont nombreux à traîner des pieds pour mettre en œuvre une procédure qui, disent-ils, augmente leur charge de travail !

Sectorisation des collèges

Une concertation qui fonctionne encore... Les UL sont associées aux discussions, leurs propositions écoutées, sinon toujours entendues. Reste que le logiciel de simulation de l'Académie, très performant sur les effectifs selon le rattachement de telle ou telle rue, fait l'impasse sur la jonction avec les écoles : les élèves d'une école peuvent être répartis dans quatre collèges, le logiciel ne le détermine pas. Quid alors de la liaison CM2-6^e ? Du travail espéré entre les profs des écoles et ceux du collège ? L'an prochain, selon la loi de décentralisation, la sectorisation des collèges devrait être du ressort de la Mairie de Paris (en tant que conseil général).

Sécurité aux abords des écoles

Un rendez-vous avec les responsables de la mairie et de la voirie a permis de faire état de plus de quatre-vingt points « chauds » recensés par les conseils locaux. Le suivi du dossier n'a pu être assuré, l'administrateur qui en était chargé ayant démissionné.

Parcours de la citoyenneté

Malgré un vote positif du CA, seuls quatre parents étaient présents (certains se sont engagés à venir et ne se sont pas présentés). On ne peut que déplorer ce manque d'enthousiasme pour une action menée pour des collégiens.

Tarifs périscolaires

La FCPE-paris a été consultée par la Ville sur le projet de modification des tarifs périscolaires. Un groupe de travail (responsables d'UL) a été réuni et a transmis un certain nombre de propositions et remarques à Éric Ferrand (voir FIP). Il a été convenu avec la Ville d'un bilan en fin d'année scolaire, pour d'éventuels ajustements l'année prochaine.

A noter aussi que certaines caisses des écoles ont ou vont aligner leur grille pour la restauration sur celle de la Ville. Les

membres (UL) de la FCPE présents dans les comités de gestion des caisses des écoles ont aussi fait modifier de façon conséquente un certain nombre de décisions notamment dans les 11^e et 14^e arrondissements.

Caisses des écoles

La présence de membres de la FCPE dans les comités de gestion des caisses des écoles a été renforcée dans plusieurs arrondissements cette année, à l'occasion des élections, grâce à l'action des Unions locales.

Une réunion avec un certain nombre d'entre eux en mars a permis de faire le point sur la situation dans les différents arrondissements et d'engager une démarche de mise en commun des expériences de chacun pour dégager des objectifs communs pour Paris.

C. LA FORMATION ET L'INFORMATION

Bilan formation

Huit séances de formations réunissant au 1^{er} avril 95 participants. Une fréquentation variant entre 8 et 25 selon les thèmes. Trois secteurs développés : 1. Formation initiale pour les bureaux 2. Formation initiale pour les élus dans les conseils d'école et les conseils d'administration 3. Formation complémentaire technique dispensée plutôt au niveau du second degré.

FIP

Cette année, FIP est paru quasiment tous les mois. De plus en plus volumineux, « illisible » pour cette raison par certains, « mine d'informations » pour les autres. Si l'activité de la FCPE-Paris reste aussi dense, il serait sans doute souhaitable de le publier deux fois par mois. Deux freins : les administrateurs disponibles pour participer à sa rédaction, le coût d'un doublement des envois postaux. Dans le cadre de la rationalisation de la diffusion des informations, FIP n'est plus diffusé en direct aux adhérents par mail (problème de volume du fichier pour nombre d'adhérents), mais via les correspondants UL. Un mail renvoyant au site de la FCPE-Paris est adressé aux bureaux des conseils locaux (aux adhérents dès que cette dernière liste sera à jour).

Liaisons laïques

Liaisons laïques poursuit son évolution à la mesure des moyens dont dispose cette revue. Le comité de rédaction est aujourd'hui bien structuré et a permis cette année la réalisation de numéros à thème sur la laïcité, la rentrée scolaire, Germaine Tortel, le livre de jeunesse engagé et la paix, avec, pour les deux livraisons hivernales, une impression en quadrichromie adaptée aux sujets traités et largement saluée. Un planning de préparation et de réalisation permet désormais de stabiliser les dates de parution, ce qui génère une meilleure crédibilité. Le concours, à la maquette, de Cécile Verdery, du conseil local Wurtz, contribue à cette régularité.

Au plan rédactionnel, après le fiasco de la rubrique « petites annonces », « L'écho des conseils locaux » est assez bien perçu. D'autres rubriques : agenda, lectures pour tous, réglementation et échos devraient contribuer à accroître l'intérêt du lecteur. Enfin, le débat en conseil d'administration sur le thème : Liaisons laïques : bilan et perspectives, prévu cet hiver, a été reporté à l'exercice suivant.

Communiqués

Une vingtaine de communiqués de presse ont été publiés cette année par la FCPE-Paris sur des thèmes d'ordre général, comme la carte scolaire, ou sur des cas particuliers, comme celui de la menace de reconduite à la frontière de deux élèves de l'école de la rue Tandou. Certains communiqués ont été réalisés en partenariat avec les syndicats enseignants. Pour d'autres, la FCPE-Paris s'est fait le relais de structures locales tels l'UL du Centre de Paris ou le collectif des collèges du 18^e. D'une manière générale les rédactions parisiennes et nationales sont attentives aux communiqués de presse de la FCPE-Paris. Il en va de même des collectivités territoriales et des services académiques.

Listes de diffusion

Les listes de diffusion des infos ont été réorganisées, et modérées, pour éviter les abus constatés. Sauf urgence (notamment), la diffusion des informations du CDPE est désormais relayée par les correspondants des UL. Question : est-ce suffisant ? Le relais UL dépend beaucoup du fonctionnement de chaque UL et des adhérents risquent de ne pas être informés.

Dossier de rentrée

Rénovation et actualisation des documents, de trésorerie notamment, pour la rentrée 2004, en concertation avec les trésoriers des UL. Introduction et systématisation des outils informatiques en comptabilité. Meilleur suivi et amélioration de la comptabilité des conseils locaux : le secrétariat, sous la conduite du trésorier, a été efficace.

Sites

Le site de la FCPE-Paris, resté en sommeil pendant plusieurs mois, est en cours d'actualisation, avec l'aide d'un adhérent. Le site collectif des conseils locaux, mis en place sous SPIP, est au point mort : suite à la démission de l'administratrice qui l'a conçu, le CDPE ne dispose plus aujourd'hui des clés d'accès et des informations nécessaires pour donner à d'autres conseils locaux accès à cet outil remarquable.

D. PARTICIPATION AUX INSTANCES OFFICIELLES

Observatoire des lycées

Une seule réunion de cette instance cette année, où le directeur de l'Académie a nettement exprimé sa conception de la concertation (voir FIP 48). Le groupe de travail et de réflexion a muté en chambre d'enregistrement, les seules questions ayant obtenu un semblant de réponse étant d'ordre technique. La discussion sur les critères de l'informatisation de l'affectation en seconde a tourné court, les décisions politiques étant arrêtées pour le professionnel et pas à l'ordre du jour (*sic*) pour les secondes générales.

Projets lycée, projets passion

Le conseil régional d'Île-de-France aide au financement de deux types de projets pour les lycéens : les projets « lycées – innovation éducative » et les « projets passion », les premiers à l'initiative d'enseignants, les seconds, de lycéens.

Pour l'année 2003/2004, 167 « projets lycée » ont été retenus sur 218, susceptibles de recevoir une aide régionale jusqu'à 10 000 € (la moyenne étant de 3500 €).

L'aide aux projets passion, nettement plus passionnants(!) que les projets lycées, est plafonnée à 2500 €.

La commission d'examen des projets se réunit deux fois par an pour les projets

passion, trois fois pour les projets lycée. Elle regroupe des conseillers régionaux, des représentants des rectorats, des fédérations de parents et des chefs d'établissements.

CAVL

Le comité académique de vie lycéenne est animé par le recteur en personne qui est particulièrement sensible au contact avec les élèves. Le dialogue est franc et respectueux de l'autre. Des thèmes importants de vie scolaire y sont abordés : la discrimination, le civisme mais aussi des thèmes plus pédagogiques : l'orientation ou la dotation horaire globale (DHG). La FCPE mesure l'importance de ce dialogue et y prend toute sa place.

CAAMD

Après un examen attentif des prérogatives dévolues à cette instance par le Recteur Quenet, la commission académique d'appel en matière disciplinaire (CAAMD) ne statue plus désormais uniquement sur la forme mais aussi sur le fond, et s'octroie, le cas échéant, la possibilité d'apprécier et de déterminer la sanction. Le dispositif proposé est prononcé sur décision du recteur. En pratique, il faudra attendre le bilan de cette commission pour mesurer l'impact de ce nouveau mode de fonctionnement.

Commissions d'appel

La FCPE-Paris a cette année encore occupé quasiment tous les sièges qui lui sont dévolus dans ces commissions où la présence des parents est déterminante. Le taux d'appels satisfaits (jusqu'à 50 % en 4^e) est significatif : beaucoup de conseils de classe se déchargent de leur responsabilité, renvoyant la décision aux commissions d'appel, les enseignants ne craignant pas d'être désavoués par leurs pairs, ni de perdre leur crédibilité vis-à-vis des élèves. Force est aussi de constater que l'information et la réflexion sur l'orientation restent encore lettre morte dans trop de collèges.

Commissions d'affectation

La FCPE-Paris a constaté un recul en termes de transparence et de respect des règles d'affectation par les proviseurs lors des commissions d'affectation en juin 2003, notamment pour l'affectation en 2^{de} générale (voir compte rendu de l'observatoire des lycées dans FIP 48). La FCPE-Paris s'interroge sur l'avenir et sera très vigilante

en particulier sur la mise en place de l'informatisation de l'affectation.

Divers

La FCPE-Paris a également participé à l'assemblée générale des DDEN¹³, à celle de l'OCCE¹⁴, aux conseils régionaux de l'UNSS¹⁵. Comptes rendus publiés dans FIP.

E. INTERLOCUTEURS ET PARTENAIRES

Interlocuteurs officiels

La FCPE-Paris a rencontré à plusieurs reprises ses interlocuteurs à l'Académie (M. Quenet, recteur, P. Polivka, directeur, D. Jouault, inspecteur d'académie 2nd degré E. Rosselet inspecteur d'académie 1^{er} degré...) et à la Mairie de Paris (E. Ferrand, P. Komitès, Ch. Caresche...). FIP a rendu compte de l'ensemble de ces rendez-vous.

Syndicats

La FCPE-Paris a été à l'initiative d'une rencontre, rue d'Astorg, avec les syndicats enseignants du 1^{er} degré (sauf le SE-UNSA), qui a abouti à une déclaration commune, à laquelle s'est joint le SNES pour le 2nd degré, dénonçant la politique de l'académie. La concertation sur le « groupe de travail » a permis de cerner les points de convergence (tendance à un accord pour un groupe de travail à l'image du CDEN) et d'identifier les divergences sur l'intérêt, le rôle, la composition d'une telle instance. La FCPE-Paris défend la prééminence du CDEN sur les instances paritaires (CTP).

Dans le cadre de l'action « carte scolaire et DHG », les échanges avec les syndicats se sont renforcés, la FCPE-Paris et les parents, les plus mobilisés, apparaissent désormais comme une force de premier plan.

OCCE

Le projet de charte de la coopération à l'école reste à l'étude entre les différents partenaires : OCCE-Paris, FCPE-Paris, PEEP-Paris. La Ville de Paris que la FCPE souhaitait voir associée devrait être

¹³ Délégué départemental de l'Éducation nationale

¹⁴ Office central de la coopération scolaire à l'école

¹⁵ Union nationale du sport scolaire

représentée par sa direction des affaires scolaires (DASCO). Après quatre réunions, la balle est actuellement dans le camp de l'OCCE qui doit adresser à ses partenaires la première mouture du projet.

MAE

La MAE-RP a reconduit son aide à la diffusion du matériel de rentrée dans les établissements où nous ne sommes pas présents et son apport financier, via des insertions publicitaires dans Liaisons laïques. Elle envisage des projets d'actions éducatives communs.

F. FONCTIONNEMENT INTERNE

Unions locales et conseils locaux

Avec beaucoup d'énergie, l'union locale du 18^e a reconquis sa reconnaissance et son identité notamment vis-à-vis de la mairie d'arrondissement, dont elle a rencontré à plusieurs reprises les élus. Le bureau de l'UL a engagé et soutenu de nombreuses actions. Leur vigilance est extrême et la FCPE est de nouveau un interlocuteur incontournable dans la politique scolaire de l'arrondissement.

L'union locale du 20^e reprend aussi des couleurs. Un bureau efficace, élu à la rentrée 2003, a retissé les liens avec des conseils locaux et renoué avec une initiative du passé, la rencontre des parents de CM1 et CM2 avec ceux des 6^e et avec les responsables des collèges. Le succès, plus de 300 parents présents, n'a été terni que par l'absence de quatre responsables de collèges, au grand dam des parents de ces collèges.

Les liens avec les UL ont été renforcés : plusieurs réunions avec les bureaux des UL, CA ouvert aux UL, mise en place d'une commission d'attribution des subventions exceptionnelles (deux administrateurs et deux trésoriers d'UL), transmission des infos via les correspondants UL et, bien entendu, accompagnement et relais des actions et mobilisations dans tous les arrondissements.

La FCPE-Paris a en outre organisé plusieurs AG des adhérents et des présidents de CL, des réunions 1^{er} et 2nd degrés, des bureaux des UL, des trésoriers des UL. Les lycées professionnels ont eu droit à un surcroît d'attention. Voir FIP pour plus de détail.

Comité régional

Pour des raisons diverses, le comité régional a du mal à se réunir. Pourtant la coordination régionale doit amener à examiner un nombre important de sujets sensibles : DHG des lycées, carte des formations, restructuration des lycées technologiques et professionnels, demi-pension, construction et rénovation des lycées, accessibilité des locaux, MAE, subvention régionale... La FCPE-Paris a demandé au comité régional la création d'une commission lycées pour mieux coordonner nos actions auprès de la Région.

Congrès départemental 2003

Une organisation de mieux en mieux maîtrisée, les rapports statutaires votés à une large majorité, des motions adoptées... Il reste que le nombre de conseils locaux représentés au congrès (environ un tiers) n'est pas satisfaisant.

Fédé

Colloque laïcité, journées des présidents, formations, congrès national... La FCPE-Paris est présente !

Vie et fonctionnement du CA

Le conseil d'administration a dû faire face cette année à une crise, larvée depuis février 2003, qui a abouti début janvier 2004 à la démission de neuf administrateurs. Un FIP spécial et une assemblée générale des adhérents (2 février) ont permis d'apporter à ceux qui le souhaitaient des éléments de compréhension. Les administrateurs démissionnaires ont tous eu le loisir de s'exprimer à cette assemblée. Le conseil d'administration à effectif réduit n'a pas pour autant baissé les bras et le premier trimestre 2004 a plutôt vu la multiplication des actions et des interventions du conseil départemental.

Secrétariat

L'année en cours peut être considérée comme celle de la stabilisation du secrétariat autour de deux nouvelles secrétaires, avec une efficacité accrue, de nouvelles tâches assurées, d'autres améliorées (suivi des conseils locaux : remontées des adhésions, déclaration de bureau, ouverture de compte). Les secrétaires ont bénéficié de stages de formation (documentation, Internet), et suivent actuellement une « formation-action » pour la mise à jour du site FCPE75.

